



46e Festival des 3 Continents, Nantes

Règlement

Le Festival des 3 Continents aura lieu pendant les dates 15 – 23 novembre 2024 à Nantes. Après le festival, une reprise de la Compétition Internationale est prévue en janvier 2025 à Paris.

Conditions

Les réalisateurs doivent impérativement être originaires ou de nationalité d'un pays d'Afrique, d'Amérique latine, indigène et afro-américaine ou d'Asie. Les films doivent être d'une durée égale ou supérieure à 45 minutes. Ne peuvent concourir à la Compétition Internationale que les œuvres ayant été terminées après le 1er novembre 2023 et inédites en France (pas de programmation en Festival, sortie commerciale en salle, programmation télévisée et programmation VoD; critère d'exclusivité et de première française *a minima*) avant la date d'ouverture du Festival des 3 Continents.

Ligne éditoriale

Le Festival des 3 Continents accepte tous les films de fiction et les documentaires, quels qu'en soient le sujet, le genre, la forme. Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du projet éditorial du festival en consultant les sélections et programmations des années précédentes sur le site Internet du festival. Le festival ne sélectionne pas les émissions d'information, documentaires à caractère journalistique et reportages, films promotionnels ou d'entreprise. Une attention particulière sera portée aux films en recherche de distribution pour la France.

Inscriptions

Les frais d'inscription d'un film au festival sont de €16. Tous les films envoyés pour la présélection doivent être inscrits en ligne au moyen du formulaire d'inscription jusqu'au 31 juillet 2024. Ils doivent être en version originale sous-titrée en anglais ou français. Nous préférons recevoir des liens de visionnage en ligne à travers le formulaire d'inscription. L'envoi des DVD est à la charge de l'expéditeur (indiquer sur l'enveloppe la mention « No commercial value. For cultural purposes only » pour les DVD envoyés depuis l'étranger). Les DVD ne seront pas retournés.

Sélection

Les réalisateurs des films sélectionnés seront personnellement avertis de la sélection de leur film et recevront une invitation officielle. La liste des films retenus sera publiée sur le site Internet du festival début novembre.

Copie, supports de projection et sous-titrage

La copie du film sélectionné doit être de format 35 mm ou 16 mm avec son optique, ou en format numérique (de préférence DCP 2K, HD PRO RES ou Blu-ray). Le festival privilégie le support original d'exploitation de l'œuvre terminée. Ne seront acceptées que les copies en parfait état. Le film sélectionné est présenté en version originale avec sous-titres français. Pour les films soit sous-titrés en anglais, soit non sous-titrés, le festival assurera le sous-titrage à partir d'une liste des dialogues en français, en anglais ou en langue originale fournie par le réalisateur, le producteur, le vendeur ou l'ayant-droit du film.

Les copies des films de la Compétition internationale devront être disponibles pour le festival jusqu'au dernier jour du festival et pour une projection supplémentaire en janvier 2025 à Paris. En ce qui concerne la procédure pour cette projection supplémentaire à Paris, vous serez contacté par le cinéma partenaire du festival.

Les films sélectionnés en Compétition internationale sont mis à disposition du festival gracieusement. Le festival prend en charge le transport aller et retour des copies, sauf lorsque le film doit être expédié à la fin du festival dans un lieu différent du lieu de départ, auquel cas le Festival ne prend en charge que le transport aller. Le festival prend en charge l'assurance des copies lors du transport et du stockage des copies pendant le festival. En ce qui concerne les DCP physiques, en cas de perte ou de détérioration pendant l'expédition, la compagnie d'assurance du festival couvrira les frais ne dépassant pas la valeur de 200 euros.

Documentation

Une documentation doit parvenir au Bureau des films et/ou au responsable de la Documentation pour publication dans le catalogue. En l'absence d'instructions contraires, les informations mentionnées sur le formulaire d'inscription du film (au moment de la présélection) sont reprises dans le catalogue et sur les autres supports de communication du festival. Les photographies soumises – en particulier pour le catalogue et autres communications promotionnels du festival – peuvent être utilisées, sans contrepartie financière, par la presse, dans tout document promotionnel du festival, sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux. Doit également être fourni, avec autorisation expresse du producteur et sans aucune contrepartie financière, un extrait du film de 2 à 3 min en fichier numérique HD sans *watermark*, pour diffusion auprès des chaînes de télévision, sur les cérémonies du festival, et éventuellement sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux, à l'occasion du festival et ultérieurement, et exclusivement dans le cadre de la promotion du Festival des 3 Continents.

Palmarès

- La Montgolfière d'or remise au(x) réalisateur(s) ou réalisatrice(s) du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et la Ville de Nantes à hauteur de 6000€.
 - La Montgolfière d'argent remise au(x) réalisateur(s) ou réalisatrice(s) du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et le Conseil départemental de Loire Atlantique à hauteur de 4000€.
 - Le Prix d'aide à la distribution remis au distributeur français du film primé. Doté par le Festival des 3 Continents et SIX ARES-Groupe AVENTIM à hauteur de 3000€. *
 - Le Prix du Jury Jeune remis au(x) réalisateur(s) ou réalisatrice(s) du film primé. *
 - Le Prix du Public remis au(x) réalisateur(s) ou réalisatrice(s) du film primé. Doté par le Magmaa Food Hall Nantes à hauteur de 3000€. *
- * Sous réserve de modifications jusqu'à la date de la conférence de presse du festival, au cours de laquelle les prix définitifs et partenaires respectifs seront dévoilés

Promotion

Lors de la sortie en salles du film, le producteur et le distributeur s'engagent à faire figurer, sur le générique et sur tout le matériel publicitaire et promotionnel, la mention « En Compétition au Festival des 3 Continents – Nantes » et, dans le cas d'un film primé, le libellé complet du Prix obtenu, suivis de l'année de l'édition du Festival dans laquelle le film a été présenté.

Les films participant au Festival n'y représentent que leur réalisateur et/ou leur producteur et/ou leur futur distributeur auxquels sont implicitement destinées les distinctions mentionnées au chapitre "Palmarès". Ces films présentés au public par le festival et sous la responsabilité de l'association organisatrice, ne peuvent en conséquence être considérés comme engageant ou représentant officiellement auprès du festival les gouvernements et les États dont sont ressortissants les réalisateurs ou les producteurs.

L'association LES 3 CONTINENTS, organisatrice du Festival des 3 Continents, a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. Elle se réserve le droit d'interrompre, de supprimer, de différer la manifestation ou de modifier ce règlement à tout moment, en fonction des exigences de son exploitation. Dans ce cas, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourrait être consenti aux participants. Le présent règlement est rédigé en français et en anglais. En cas de contestation sur l'interprétation du texte, la version française fera foi. La participation au Festival des 3 Continents implique l'acceptation de ce règlement.